

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°13 - 19 juin au 16 juillet 2017

SOMMAIRE

L'actu des régions en bref	p. 1
Législation - Réglementation	p. 2
Normes - Labels - Démarches	p. 3
Matériaux - Produits - Techniques	p. 3 à 4
Outils - Méthodologies	p. 4
Économie - Incitations financières	-
Immobilier	p. 4 à 5
Éducation - Formation - Documentation	-
Réalisations	p. 5
Professionnels - Entreprises	p. 5 à 6
Filières - Prestataires	p. 6
Bâtiment - Énergie	p. 7
Santé - Hygiène - Sécurité	p. 8
Autres thèmes	p. 8 à 10

/// L'ACTU DES REGIONS EN BREF ///

France - 6^{ème} Congrès national du Bâtiment Durable : les inscriptions sont ouvertes !

> www.congresbatimentdurable.com

Bretagne - Le Réseau Breton Bâtiment Durable organise le 29 septembre prochain à Loperhet (29) la journée technique : « Approche bioclimatique - Actualiser le concept pour un bâtiment frugal »

> www.reseau-breton-batiment-durable.fr/rencontres/approche-bioclimatique-actualiser-le-concept-pour-un-batiment-frugal

Grand Est - Les centres de ressources Lorraine Qualité Environnement, energivie.pro et ARCAD proposent un voyage d'études les 14 et 15 septembre 2017 intitulé « Bâtiment et urbanisme durables en Suisse »

> www.lqe.fr/agenda-rss/2-agenda/2265-14-15-09-2017-voyage-d-etude-batiment-et-urbanisme-durables-en-suisse

Ile-de-France - Ekopolis lance la 5^{ème} édition du cycle Réhabi(li)ter autour de la question de la végétalisation du bâti existant

> <http://mailchi.mp/ekopolis/adherents-visite-du-centre-de-tri-de-dchets-paprec-wissous-91-mercredi-28-juin-526141?e=3374ccbb8a>

/// SOMMAIRE ///

/// LEGISLATION - REGLEMENTATION ///

RT Existant : mise à jour de la fiche d'application « Saisie des systèmes solaires thermiques » - Avril 2017

La fiche d'application « Saisie des systèmes solaires thermiques » présente les différents systèmes solaires thermiques pris en compte par la méthode TH-C-E ex.

Source :

> www.rt-batiment.fr/batiments-existants/rt-existant-globale/documents-dapplication.html

A télécharger :

> Fiche d'application « Saisie des systèmes solaires thermiques » :
www.rt-batiment.fr/fileadmin/documents/RT_existant/fiches_applications/2017-04-26_Saisie_systemes_solaires_RTEx.pdf

Les versions actualisées des formulaires d'autorisations d'urbanisme sont disponibles - 26 juin 2017

Ont été mis à jour les formulaires suivants : certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager, permis modificatif, permis de démolir, transfert d'un permis de construire ou d'aménager, contestation d'une autorisation d'urbanisme, taxe d'aménagement.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/de-nouveaux-formulaires-d-autorisations-d-urbanisme-sont-disponibles-34607038

RT Existant : mise à jour de la fiche d'application « Calcul de la valeur d'un bâtiment » - 4 juillet 2017

Pour déterminer quel volet de la réglementation thermique des bâtiments existants s'applique à une opération de rénovation, il convient de déterminer quelle part représentent les travaux de réhabilitation réalisés par rapport à la valeur du bâtiment. Cette fiche d'application précise les modalités de calcul de la valeur d'un bâtiment telle que définie à l'article 3 de l'arrêté du 13 juin 2008 et conformément à l'arrêté du 20 décembre 2007. Elle présente, d'une part, les modalités d'actualisation de la valeur d'un bâtiment et, d'autre part, le calcul de cette valeur pour les bâtiments multi-usages.

Source :

> www.rt-batiment.fr/batiments-existants/rt-existant-globale/documents-dapplication.html

A télécharger :

> Fiche d'application « Calcul de la valeur d'un bâtiment » :
www.rt-batiment.fr/fileadmin/documents/RT_existant/fiches_applications/2017-02-08_FA_calcul_valeur_batiment_RTExistant.pdf

« Plan climat » : l'Etat veut faire de la rénovation énergétique une priorité nationale - 6 juillet 2017

Le Gouvernement s'engage à accompagner tous les propriétaires et occupants en situation de précarité vers des solutions de rénovation et des financements adaptés. De premiers audits auront lieu dès début 2018, afin que les travaux puissent être terminés avant l'hiver 2018-2019. Les collectivités territoriales bénéficieront également d'un plan d'investissement à hauteur de 4 milliards d'euros, ainsi que de solutions de tiers-financement. Une feuille de route, attendue pour septembre 2017, présentera un certain nombre de propositions pour « *une gouvernance et un pilotage renforcés et coordonnés des actions publiques en matière de rénovation énergétique* ».

Source :

> www.batiactu.com/edito/nicolas-hulot-presente-plan-climat-quinquennat-49767.php

Décret tertiaire : le Conseil d'Etat suspend le dispositif - 12 juillet 2017

Le Conseil d'Etat a suspendu intégralement le décret tertiaire qui oblige les propriétaires de bâtiments à réduire de 25% la consommation énergétique des édifices tertiaires. Le Conseil d'Etat estime, en effet, que les délais octroyés aux obligés pour respecter leurs obligations sont trop courts, créant ainsi un doute sérieux sur la légalité du décret. Le Conseil d'Etat estime également que les propriétaires de bâtiments à rénover manquent encore d'informations, le seuil alternatif exprimé en kWh/m².an à atteindre n'étant toujours pas publié. Le texte est par conséquent inapplicable jusqu'à ce que le Conseil d'Etat se prononce définitivement sur sa légalité.

Source :

> www.batiactu.com/edito/conseil-etat-suspend-integralite-decret-tertiaire-49845.php

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

Promotelec lance « Rénovation Responsable », le 1^{er} label intégrant l'impact carbone du bâtiment en exploitation - 19 juin 2017

Dans la continuité du récent label Énergie Positive & Réduction Carbone E+C-, qui prend en compte l'impact carbone dans la construction neuve, Promotelec a décidé d'anticiper sur les futures réglementations en proposant un label Promotelec Rénovation Responsable. Outre les émissions de GES mesurées en $\text{kg}_{\text{eq}}\text{CO}_2/\text{m}^2.\text{an}$, le Label Promotelec Rénovation Responsable certifie : la consommation énergétique conventionnelle du bâtiment après travaux, en $\text{kWh}_{\text{ep}}/\text{m}^2.\text{an}$; la qualité du bâtiment par l'utilisation de matériaux et matériels certifiés ; et, la bonne mise en œuvre des matériaux et matériels installés grâce à un contrôle systématique en fin de chantier. Le Label Promotelec Rénovation Responsable est destiné aux maisons individuelles et aux bâtiments collectifs d'habitation. Il s'adresse aux bailleurs sociaux, aux promoteurs et constructeurs de maisons individuelles, aux collectivités et aux particuliers.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/promotelec-lance-renovation-responsable-le-1er-label-integrant-l-impact-carbone-du-batiment-en-explo-34592597

Effinergie publie une nouvelle édition du tableau de bord de la certification - 28 juin 2017

Selon le dernier tableau de bord de la certification d'Effinergie :

- Le label Bepos-Effinergie 2013 regroupe 170 opérations sur le territoire national. Plus de 2 340 logements ont déposé une demande de certification Bepos-Effinergie 2013 depuis le lancement du label. Côté tertiaire, près de 500 000 m² sont en cours de certification.
- La première maison Bepos-Effinergie 2017 a été inaugurée en mai 2017.
- Plus de 38 000 logements sont concernés par une certification Effinergie+ répartis sur 840 opérations. En tertiaire, le label Effinergie+ atteint 173 opérations, soit près de 2 millions de m² de surface en cours de certification en France.
- La construction basse consommation représente près de 682 000 logements et plus de 6,6 millions de m² de tertiaire en France, soit près de 67 000 opérations.
- Plus de 3,2 millions de m² rénovés en tertiaire sont en cours de rénovation basse consommation. Le secteur résidentiel regroupe, quant à lui, près de 120 000 logements rénovés dans le cadre d'une certification. Sur le 1^{er} semestre 2017, près de 14 000 logements sont concernés par une demande de certification.

Source :

> www.effinergie.org/web/index.php/actualite-rss/2117-tableau-de-bord-de-la-certification-juin-2017

A télécharger :

> **Tableau de bord de la certification - Juin 2017** : www.effinergie.org/web/images/attach/base_doc/2116/201706tableau-de-bord.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

Vient de paraître : « Isolants bio-sourcés : points de vigilance » - Juin 2017

Cofinancée par la DHUP (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages) et l'AQC, cette étude met en exergue les principaux points de vigilance de quatre matériaux bio-sourcés (paille, chanvre, fibre de bois et ouate de cellulose) et livre les bonnes pratiques à adopter.

Source :

> www.qualiteconstruction.com/node/3008

A télécharger :

> **Isolants bio-sourcés - Points de vigilance** : www.qualiteconstruction.com/sites/default/files/2017-07/E-Isolants-Biosources-Vigilance.pdf

« Objectif Réhabilitation », le nouvel outil dédié aux solutions bois de réhabilitation - 7 juillet 2017

Destiné aux acteurs de la construction, cet outil réalisé conjointement par le FCBA, France Bois Région et le CNDB propose des réponses aux principaux objectifs de réhabilitation (mises aux normes, amélioration acoustique et énergétique, ...) ainsi qu'aux contraintes liées à l'existant. L'outil permet, en outre, de découvrir 41 retours d'expérience.

Source :

> www.fcba.fr/actualite/objectif-rehabilitation-le-nouvel-outil-dedie-la-prescription-pour-la-rehabilitation-est-en

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

Les éditions Arcature lancent le 1^{er} site gratuit de traduction dédié au bâtiment - 19 juin 2017

Gratuit, « BuildingTranslate » permet de traduire les termes de tous les domaines du Bâtiment, des fondations aux finitions. Réalisé par des traducteurs spécialisés, eux-mêmes professionnels de la construction, l'outil propose à ce jour trois langues : français, anglais et espagnol. Suivront très prochainement l'allemand, le portugais et l'italien. Non exhaustif, l'outil s'enrichira au fur et à mesure de nouveaux termes. Les internautes sont, à ce titre, invités à transmettre toutes leurs suggestions à l'éditeur.

Source :

> <http://batijournal.com/editions-arcature-lancent-premier-site-gratuit-de-traduction-dedie-batiment/96267>

ethiCarbon®, un calculateur carbone simplifié pour une société en transition résiliente et solidaire - 19 juin 2017

Développé par l'association ENERGIES 2050, dans le cadre du projet C4ET (Citizens 4 Energy Transition), ce calculateur permet à tout type d'acteur d'évaluer facilement et rapidement l'impact climatique de ses activités (séjour, événement/manifestation, transport, domicile, ...), et ce, même sans disposer de l'intégralité des données nécessaires à une analyse professionnelle. L'outil propose ensuite à l'utilisateur de compenser son empreinte carbone de manière transparente et solidaire. Les fonds récoltés permettent de financer des projets d'adaptation et d'atténuation dans les pays les plus vulnérables aux conséquences du changement climatique.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/ethicarbon-un-calculateur-carbone-simplifie-pour-une-societe-en-transition-resiliente-et-solidaire.html

A consulter :

> **EthiCarbon®** : <http://citizens4energytransition.org/ethicarbon/?lang=fr>

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

80% des professionnels de l'immobilier se disent optimistes pour les 12 prochains mois - 27 juin 2017

Selon le baromètre Crédit Foncier/CSA, les volumes de crédits devraient croître de 8% sur un an, à 170 milliards de prêts accordés en 2017 (contre 157 milliards en 2016). Dans le neuf, plus de 408 000 logements devraient être bâtis cette année. Dans l'ancien, le volume de transactions devrait enregistrer une hausse de 3,8% sur un an, à 880 000 unités (contre 848 000 en 2016).

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/le-marche-de-l-immobilier-en-pleine-forme-34609889

Entre juin 2016 et mai 2017, 477 600 logements ont été autorisés. Les mises en chantier s'élèvent, quant à elles, à 397 700 unités. Tous les types de logements contribuent à cette croissance : +17,9% pour les logements collectifs, +13,3% pour les individuels purs, +5,1% pour les logements en résidence et +3,8% pour les individuels groupés.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/toujours-plus-de-logements-mis-en-chantier-34611036

/// SOMMAIRE ///

/// RÉALISATIONS ///

Une maison zéro énergie, recyclable et montable en 15 jours - Mai 2017

Baptisée « Pop-Up House » par le studio d'architectes marseillais qui l'a inventée, cette maison passive allie une ossature bois, une isolation en polystyrène de 30 centimètres d'épaisseur et des fondations sur pilotis. Selon ses inventeurs, les maisons « Pop-Up House » peuvent être bâties en seulement quinze jours. L'entreprise se charge des études techniques, de la livraison des matériaux et forme des ouvriers locaux pour la construction. Côté prix, il faut compter entre 1300 et 2000 euros du mètre carré pour une maison clé en main et entre 700 et 900 euros du mètre carré pour une maison à l'état hors d'eau hors d'air. Deux ans après sa création, la jeune entreprise marseillaise a déjà bâti plus de quarante maisons et emploie 30 personnes. Un succès qui lui a valu le label French Tech.

Source :

> www.wedemain.fr/Deux-Francais-inventent-la-maison-zero-energie-recyclable-et-montable-en-15-jours_a1858.html

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

« 12 enseignements à connaître » : l'AQC publie deux nouvelles ressources - 12 juin 2017

La première publication, élaborée en collaboration avec le CeRCAD, présente quelques points clés à connaître pour mener avec succès les différentes phases d'un projet de construction bois. Elle traite à la fois des aspects techniques à maîtriser et des pratiques organisationnelles à adopter pour garantir la qualité finale des ouvrages bois.

La seconde, réalisée en partenariat avec le Cluster Éco-Habitat, traite des bâtiments équipés de systèmes de pilotage. Alors que ces systèmes visent à optimiser le fonctionnement des bâtiments afin de garantir un bon confort et des économies d'énergie, qu'en est-il vraiment sur le terrain : la conception, la mise en œuvre et l'utilisation de tels systèmes sont-elles à la hauteur des attentes ? Les retours d'expériences réalisés dans le cadre de cette étude ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'écueils à éviter.

Sources :

> www.qualiteconstruction.com/node/2999

> www.qualiteconstruction.com/node/3000

A télécharger :

> La construction bois - 12 enseignements à connaître :

www.qualiteconstruction.com/sites/default/files/2017-07/R-Rex-Construction-Bois.pdf

> Bâtiments équipés de systèmes de pilotage - 12 enseignements à connaître :

www.qualiteconstruction.com/sites/default/files/2017-07/R-Rex-Batiments-Equipes-Systemes-Pilotage.pdf

La reprise se confirme dans le secteur du bâtiment - 27 juin 2017

Alors que la Fédération française du bâtiment tablait fin 2016 sur une croissance de l'activité de 3,4% en volume sur l'ensemble de 2017, le premier trimestre seul a enregistré une progression de 4% comparé à la même période de 2016. Le logement neuf porte l'essentiel de la croissance (+12,8% en volume). La construction neuve en non résidentiel est quasi-stable (+0,4% sur un an), mais elle devrait retrouver de la vigueur, les quatre premiers mois de 2017 ayant vu une hausse des surfaces autorisées et commencées (+2,4% et +3,3%). Seul le segment des locaux commerciaux décroche depuis la mi-2016. De leur côté, les travaux en amélioration-entretien enregistrent une hausse de 1% en glissement annuel sur le 1^{er} trimestre 2017.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/batiment-la-croissance-depasse-les-pronostics-34609457

Les défaillances d'entreprises en forte baisse y compris dans la construction - 10 juillet 2017

Avec 12 925 défaillances d'entreprises enregistrées sur un an, au 2nd trimestre 2017, le nombre de défaillances d'entreprises a baissé de 7,8% sur un an. Du jamais vu depuis vingt ans. C'est ce que révèle une récente étude du cabinet Altarex. Un constat qui se traduit également dans le secteur de la construction où le nombre de défaillances est évalué à 3 311, affichant ainsi une baisse de 16,6% au 2nd trimestre 2017 par rapport à la même période en 2016.

Source :

> www.batiactu.com/edito/defaillances-entreprises-forte-baisse-y-compris-dans-49807.php

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

Matériaux de construction : le béton prêt à l'emploi continue à afficher des livraisons et une production en progression au cours des derniers mois - 3 juillet 2017

Profitant de l'accélération de la construction de logements neufs, les livraisons de béton prêt à l'emploi (BPE) sont reparties de plus belle. Fin mai, l'augmentation est de 10% par rapport à 2016. Sur les trois mois allant de mars à mai, la production de BPE a également continué d'augmenter par rapport à 2016 (+9,5%) mais aussi par rapport aux trois mois précédents (+3,2%). En cumul sur cinq mois, l'activité BPE s'inscrit sur une tendance de +6,5% sur un an.

Du côté des travaux publics, le redressement se poursuit à un rythme très graduel : en avril, les travaux réalisés augmentaient de 1% par rapport à avril 2016, laissant le cumul des quatre premiers mois de l'année sur une tendance quasi-stable (-0,5%). Conséquence, les livraisons de granulats ont quasiment stagné entre avril et mai (-0,8%) mais se situent à +4,2% au-dessus de leur niveau de mai 2016.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/materiaux-de-construction-le-bpe-devant-les-granulats-derriere-34618247

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

Rénovation énergétique des logements : l'ADEME noue un partenariat avec Leroy Merlin - 20 juin 2017

Partenaire de recherche avec le réseau Leroy Merlin Source depuis 2014, l'ADEME et Leroy Merlin France approfondissent leur coopération à travers un accord-cadre d'une durée de 3 ans. Ce partenariat, inscrit dans la politique RSE de l'enseigne, a pour objectif d'unir les forces des deux entités pour que les particuliers soient mieux accompagnés dans leurs actions de rénovation énergétique de leurs logements. Leroy Merlin France s'engage ainsi prioritairement dans trois domaines : éclairer et sensibiliser les particuliers, former ses équipes à la rénovation énergétique et explorer la nature des travaux énergétiques réalisés chez les particuliers pour mieux les accompagner. Ce partenariat donnera lieu à des travaux partagés dans de multiples domaines comme l'analyse du cycle de vie des produits, l'offre de produits éco-labélisés à moindre impact environnemental, l'économie circulaire ou, bien encore, l'économie de la fonctionnalité et l'offre servicielle (« louer plutôt que vendre »).

Source :

> <http://presse.ademe.fr/2017/06/renovation-energetique-des-logements-lademe-noue-un-partenariat-avec-leroy-merlin.html>

Rénovation énergétique du parc national de bâtiments à usage résidentiel et commercial, public et privé : la France a remis à la Commission européenne sa stratégie à long terme de mobilisation des investissements de la France - 26 juin 2017

Prévu par l'article 4 de la Directive européenne sur l'efficacité énergétique (2012/27/UE), ce rapport présente les éléments essentiels de la stratégie menée par la France afin de mener à bien la transition énergétique du secteur du bâtiment. La partie essentielle du rapport porte sur les politiques, mesures et orientations arrêtées afin de donner aux particuliers, à l'industrie et à l'ensemble des professionnels de la construction et aux établissements financiers la lisibilité indispensable à la prise de décisions d'investissement qui engagent souvent le moyen, voire le long terme. Sont notamment évoqués la révision de la réglementation thermique dans le bâtiment, la simplification et l'harmonisation des aides publiques de financement de la rénovation, la lutte contre la précarité énergétique, la création de nouveaux modes de financement, le renforcement et la modernisation de l'offre professionnelle, la capitalisation et la valorisation des bonnes pratiques entre professionnels.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/renovation-energetique-la-strategie-francaise-remise-a-bruxelles.html

A télécharger :

> Stratégie à long terme pour mobiliser les investissements dans la rénovation du parc national de bâtiments à usage résidentiel et commercial, public et privé : www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/fr_building_renov_2017_fr2.pdf

Travaux d'isolation : l'ADEME publie deux nouveaux guides pour aider les particuliers - 29 juin 2017

Quelles sont les conditions d'une isolation réussie ? Quel isolant choisir ? Le guide « Isoler sa maison » permet de mieux connaître les techniques et de comprendre leur utilité, pour trouver la solution la plus adaptée à son habitation. Il rappelle également les aides spécifiques qui existent pour les travaux performants (TVA à taux réduit, crédit d'impôt pour la transition énergétique, aides de l'Anah, éco-prêt à taux zéro et prêts à taux avantageux).

Comment réduire le bruit dans son logement ? S'isoler des bruits extérieurs mais aussi des bruits intérieurs, et comment réussir ses travaux (réglementation, professionnels et aides financières), le guide « Isoler son logement du bruit » rassemble tous les conseils utiles pour rénover son logement en s'isolant du bruit.

Source :

> <http://presse.ademe.fr/2017/06/guides-isoler-son-logement-plus-de-confort-moins-de-depense.html>

/// SOMMAIRE ///

/// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

Qualité de l'air et Plan local d'urbanisme : le CEREMA publie une série de cinq fiches techniques - 29 juin 2017

L'objectif ? Apporter un corpus de connaissances aux acteurs locaux impliqués dans la réalisation et la mise en œuvre des documents de planification. Au sommaire :

1. Les grands enjeux de la qualité de l'air
2. Réduire les émissions à la source - Les leviers mobilisables par secteur d'activité
3. Réduire l'exposition des personnes par un urbanisme favorable à la qualité de l'air
4. Réduire l'exposition des personnes par la mise en œuvre d'aménagements ou de techniques spécifiques
5. Evaluation environnementale du PLU : éléments utiles en matière de qualité de l'air

Source :

> www.cercad.fr/Fiches-techniques-Qualite-de-l-air-et-Plan-local-d-urbanisme-CEREMA

Qualité de l'air intérieur : relevons le défi ! - Juillet 2017

Le dernier numéro du magazine ADEME & Vous Le Mag (N°107 - Juillet/Août 2017) s'intéresse à la qualité de l'air intérieur. Longtemps négligée, la pollution de l'air intérieur est désormais reconnue comme un véritable enjeu de santé publique. Mais comment lutter contre un phénomène complexe, tributaire de nombreux facteurs ? Enrichissement des connaissances, surveillance de la qualité de l'air, étiquetage, amélioration de la ventilation, implication des acteurs du bâtiment, etc. Aujourd'hui, l'action s'articule autour de nombreux leviers.

Source :

> www.ademe.fr/ademe-mag

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

Parution du 2^{ème} baromètre du centre-ville et des commerces - Juin 2017

Taux et motifs de fréquentation, stationnement, accessibilité, typologies des commerces recherchés, etc. Réalisé par Centre-Ville en mouvement et l'Institut CSA du centre-ville et du commerce, ce baromètre fait le point sur les usages et les attentes des français.

Source :

> www.ekopolis.fr/ressources/barometre-du-centre-ville-et-des-commerces

A télécharger :

> **Baromètre du centre-ville et des commerces - Usages et attentes des français - Juin 2017 :**

www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/BlobServer?blobkey=id&blobnocache=true&blobwhere=1250170894906&blobheader=application%2Fpdf&blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs

L'ADEME publie une plaquette pour accompagner les entreprises productrices et détentrices de déchets dans leur obligation de trier à la source - 22 juin 2017

Cette plaquette, intitulée « Obligation Tri 5 flux - Déchets de papier/carton, métal, plastique, verre, bois » qui présente un décryptage synthétique de cette obligation : pourquoi trier ? Qui est concerné ? Quelles sont les modalités de tri et de collecte des 5 flux ? Elle propose, en outre, un schéma de plan d'actions et démontre l'intérêt de profiter de cette obligation pour aller plus loin dans la réflexion, vers la réduction des déchets.

Source :

> www.cercad.fr/Guide-technique-Obligation-Tri-5-flux-ADEME

A télécharger :

> **Obligation Tri 5 Flux - Déchets de papier/carton, métal, plastique, verre, bois :**

www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/dechets-obligation-tri-5-flux_010227.pdf

L'ADEME publie un guide technique pour « Aménager avec la nature en ville » - 23 juin 2017

A travers un regard pluridisciplinaire, cet ouvrage publié par l'ADEME, donne des éléments de compréhension documentés et étayés de chiffres clés sur les effets de la nature en ville, les concurrences et synergies entre phénomènes et les ordres de grandeur des impacts.

Source :

> www.cercad.fr/Guide-technique-Amenager-avec-la-nature-en-ville-ADEME

A télécharger :

> **Aménager avec la nature en ville - Des idées préconçues à la caractérisation des effets environnementaux, sanitaires et économiques** : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/amenager-avec-la-nature-en-ville-8873.pdf

L'Observatoire de l'immobilier durable (OID) publie l'étude « Villes intelligentes - Quelles coopérations ? » - 27 juin 2017

Cette étude a pour objectif de : dresser un tableau des enjeux et réalisations en termes de villes intelligentes ; identifier des projets de villes intelligentes et les coopérations ; et, analyser les enjeux auxquels les porteurs de projet ont dû faire face. Trois parties la composent. La première partie analyse l'intégration et la prise en compte du numérique dans les villes, la deuxième partie présente une vision d'ensemble des différentes thématiques au cœur d'une ville intelligente, la troisième partie, basée sur des entretiens de professionnels au cœur de projets de villes intelligentes, étudie plus particulièrement la coopération entre acteurs au sein de leurs projets respectifs.

Source :

> www.planbatimentdurable.fr/villes-intelligentes-au-dela-des-enjeux-techniques-a1131.html

A télécharger :

> **Villes intelligentes - Quelles coopérations ?** : www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/170523_etude-villes-intelligentes_sce-po-oid_2017.pdf

L'édition 2018 de l'appel à projets « Vers des bâtiments responsables à horizon 2020 » est lancée - 27 juin 2017

Pour cette quatrième édition, le focus de l'appel à projets « Vers des bâtiments responsables à horizon 2020 » est placé prioritairement sur les actions de recherche relatives à la rénovation des bâtiments dans les secteurs résidentiel et tertiaire. Toutefois, des projets sur des bâtiments neufs précurseurs pourront aussi être évalués. Les projets devront conduire : à l'évolution des chantiers vers une démarche globale exemplaire ; au développement de produits et équipements performants pour la rénovation et la construction adaptés à la transition énergétique et écologique ; à la prise en compte des interfaces du bâtiment avec son environnement ; et, à la réflexion sur le rôle décisionnaire des usagers du bâtiment pour contribuer efficacement à la TEE. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2017.

Source :

> www.cercad.fr/Appel-a-projets-Vers-des-batiments-responsables-a-l-horizon-2020-ADEME

Réduction de l'empreinte carbone *via* l'analyse du cycle de vie des produits : l'ADEME publie deux nouvelles études - 27 juin 2017

La première étude porte sur le développement des objets connectés et ses impacts, à l'horizon 2020, sur les emplois de service et de maintenance de six familles de produits : électroménager, électronique grand public, informatique télécommunication, santé et bien-être, domotique et chauffage. Outre une baisse des pannes inhérentes aux appareils, les objets connectés permettront des interventions à distance, et une diminution des déplacements des techniciens.

L'ADEME a également mené une étude sur l'impression 3D et les espaces de fabrication numérique. La fabrication additive (par ajout de matière) constitue une opportunité pour le développement de la réparation des biens de consommation courante : promouvoir la fabrication par l'impression 3D pour la réparation permet à la fois de pallier l'indisponibilité de certaines pièces détachées, de raccourcir les délais de réparation, de diminuer le prix et de privilégier la réparation et non le rachat.

Sources :

> www.ademe.fr/impact-developpement-objets-connectes-reparation-competences-formation-l

> www.ademe.fr/encourager-reparation-via-lutilisation-limpression-3d-espaces-fabrication-numerique

Efficacité énergétique et énergies renouvelables : des marchés qui progressent en 2015 et un reprise qui s'esquisse en 2016 - 5 juillet 2017

La lettre Stratégie n°54 de l'ADEME fait le point sur les marchés liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Entre 2006 et 2015, ces marchés ont augmenté de 121% pour représenter 67,3 milliards d'euros et 301 350 emplois, dont 131 000 dans le secteur de l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment résidentiel. Le reste est réparti entre le secteur des transports durables (88 840) et les énergies renouvelables (81 490). La filière ferroviaire reste la mieux représentée dans les transports durables, devant celle des véhicules individuels peu émetteurs de CO₂, tandis que le solaire photovoltaïque et l'éolien terrestre sont les marchés les plus importants des énergies renouvelables. Les filières pompes à chaleur et bois domestique enregistrent quant à elles les plus gros effectifs, avec 15 920 et 15 560 équivalents temps plein, respectivement.

Source :

> www.ademe.fr/actualites#actualite-199919

A télécharger :

> **ADEME & Vous - La lettre Stratégie N°54 :**

www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe_lalettre_strategie_54.pdf

/// SOMMAIRE ///

Les membres du réseau BEEP



Avec le soutien technique et financier de :

